



Lettre d'information du Bureau du Parlement européen en France

Les députés européens sont en session plénière du 6 au 19 juillet



La cérémonie de lever du drapeau européen a eu lieu lundi soir à Strasbourg en présence des députés européens et des autorités françaises. C'est une nouvelle page qui s'ouvre ainsi cette semaine après les élections européennes : les 720 députés européens (dont [81 pour la France](#)) élus en juin par quelque 185 millions de votants dans les 27 pays de l'Union siégeront pour la première fois à Strasbourg de mardi à vendredi.

Au menu de cette session constitutive cruciale : les fameux *top jobs*, autrement dit la répartition des postes-clés au sein des institutions européennes. Qui présidera le Parlement européen et la Commission européenne ? Comment les groupes politiques vont-ils se répartir les présidences des commissions parlementaires ainsi que les postes de vice-présidents et de questeurs ?

Réponses lors des différents votes prévus tout au long de la semaine dans l'hémicycle, à commencer par l'élection de la présidence du Parlement européen mardi matin. La Présidente sortante issue du groupe de droite PPE Roberta Metsola est candidate à un second mandat pour deux ans et demi. Un autre vote sera particulièrement scruté, et il s'annonce fondamental : jeudi à 13h, Ursula von der Leyen devra réunir une majorité d'au moins 361 voix pour être reconduite à la tête de la Commission européenne pour 5 ans. Auparavant, elle aura débattu avec les Présidents des 8 groupes politiques au Parlement sur les grandes orientations générales qu'elle propose pour les cinq ans à venir.

Cette première session de la mandature sera aussi l'occasion de rappeler le soutien indéfectible de l'Union européenne à l'Ukraine, alors que la Russie intensifie ses frappes meurtrières sur les infrastructures civiles du pays. Une résolution appelant à poursuivre l'aide en faveur de Kiev sera mise aux voix mercredi.

À la veille de cette nouvelle mandature, le Bureau du Parlement européen en France souhaite rendre hommage une nouvelle fois au travail assidu et engagé de deux députées européennes françaises disparues prématurément au cours de leur mandat : Madame Véronique Trillet-Lenoir (Renew) ainsi

que Madame Michèle Rivasi (Verts/ALE).

Avant de vous quitter le temps d'une pause estivale, nous tenions à vous remercier de vous être mobilisés pour les élections européennes, marquées par une légère hausse de la participation en France comme en Europe. Nous vous donnons rendez-vous dès la rentrée pour de nouvelles actualités sur les débuts de la législature.

Isabelle Coustet

Cheffe du Bureau en France du Parlement européen



Aperçu du nouveau Parlement à l'issue des élections européennes

Le Parti populaire européen (PPE) représente toujours la première force du nouveau Parlement avec 188 élus. Les sociaux-démocrates (S&D) conservent leur 2e place avec 136 sièges. Un nouveau groupe de droite nationaliste, « Patriotes pour l'Europe », est désormais la 3e force avec 84 députés, issus notamment du Rassemblement national et du Fidesz du Président hongrois. Situés à droite du PPE, les Conservateurs et Réformistes Européens (CRE) obtiennent 78 élus, dont ceux du parti des Frères d'Italie de Giorgia Meloni. Les libéraux de Renew arrivent en 5e place avec 77 sièges, suivis des Verts/ALE avec 53 sièges et de La Gauche avec 46 sièges. À l'extrême droite de l'hémicycle, l'Europe des Nations Souveraines (ENS), créée la semaine dernière



Présidence du Parlement : un nouveau mandat pour Roberta Metsola ?

Dans la foulée de l'investiture du nouveau Parlement le 16 juillet à 10 h, les députés procéderont à l'élection de leur présidence pour les deux prochaines années et demie. Roberta Metsola (PPE, Malte) est candidate à sa réélection tandis que le groupe de La Gauche présente la candidature de Irene Montero (GUE/NGL, Espagne). La présidence dispose de « tous les pouvoirs nécessaires pour présider les travaux du Parlement et assurer leur bonne conduite ». Les candidats peuvent être présentés soit par un groupe politique, soit par un groupe de députés atteignant 1/20e du total des députés européens. Le vote se tient à bulletin secret. Pour être élu, un candidat doit obtenir la majorité absolue des votes exprimés.



Suspense autour de l'investiture d'Ursula von der Leyen à la tête de la Commission

Ursula von der Leyen, Présidente de la Commission depuis 2019, est la candidate tête de liste du PPE, groupe politique qui a gagné les élections européennes. Sa candidature a été proposée par les Chefs d'Etat ou de gouvernement réunis en Conseil européen le 28 juin dernier. Jeudi à 9 h, elle prononcera dans l'hémicycle son discours programmatique, qui sera suivi d'un débat avec les députés. Un vote à bulletins secrets aura lieu à l'issue du débat, à 13 h. Pour être reconduite pour 5 ans, Mme von der Leyen doit obtenir les votes de la majorité des députés qui composent le Parlement (soit 361 députés sur 720). Si elle n'obtient pas la majorité requise, le Conseil européen devra proposer un autre candidat dans un délai d'un mois.

autour de l'AfD allemande, constitue le plus petit groupe avec 25 sièges.

[Plus de détails sur les résultats](#)

Les bulletins blancs ou nuls ne sont pas comptabilisés

[Pour en savoir plus](#)

[Pour en savoir plus](#)



Élection des vice-présidents et des questeurs (Bureau)

Après la Présidente, le Parlement élira les 14 vice-présidents et 5 questeurs. Les candidats peuvent être présentés par un groupe politique, ou par un groupe de députés atteignant 1/20e du total des députés.

Les vice-présidents sont élus lors d'un scrutin unique, à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si le nombre de candidats élus est inférieur à 14, un deuxième vote est organisé pour pourvoir les sièges restants dans les mêmes conditions. Si un troisième tour est nécessaire, une majorité simple est suffisante.

L'élection des questeurs suit la même procédure que celle des vice-présidents.

[Pour en savoir plus](#)



Constitution des commissions parlementaires et des délégations

Mercredi, les députés se prononceront sur le nombre et la taille des commissions, sous-commissions et délégations parlementaires.

Les commissions parlementaires sont chargées d'élaborer, modifier et voter les propositions législatives et autres textes dans leurs domaines de spécialité : environnement, budget, affaires étrangères, culture et éducation, etc.

Les députés désignés pour siéger dans chaque commission sont choisis en interne par les groupes politiques. Leurs noms devraient être annoncés vendredi. La composition des commissions et sous-commissions doit, dans la mesure du possible, refléter la composition du Parlement dans son ensemble.

[Pour en savoir plus](#)



Ukraine : vers un soutien renouvelé du Parlement

Alors que la Russie intensifie ses bombardements sur les infrastructures civiles ukrainiennes, ciblant notamment le plus grand hôpital pour enfants du pays la semaine dernière, les chefs des groupes politiques s'exprimeront mercredi matin sur les derniers développements de la guerre d'agression menée par Moscou.

Lors d'un vote sur une résolution à 17 h, les députés du nouveau Parlement devraient réaffirmer leur soutien indéfectible à l'Ukraine. Pour plus d'informations, consultez la liste (non-exhaustive) des [résolutions sur l'Ukraine adoptées par les députés au cours de la législature précédente](#) (2019-2024).

[Pour en savoir plus](#)



Europa Expérience : profitez de l'été pour découvrir nos lunettes de réalité virtuelle et notre jeu de rôle

Europa Expérience, notre exposition interactive sur l'Union européenne à Paris, restera ouverte pendant tout l'été. Profitez-en pour venir essayer nos toutes nouvelles lunettes de réalité virtuelle, qui vous plongeront dans le quotidien d'un député à Bruxelles.

Vous pourrez également découvrir notre jeu de rôle et vous glisser pendant deux heures dans la peau de parlementaires européens. Vous aurez ainsi l'occasion de débattre, modifier et adopter des directives fictives sur l'eau potable et la protection des données personnelles. Une activité ludique en équipe (de 16 à 32 personnes), qui permet de bien comprendre le travail des parlementaires et le fonctionnement des institutions, idéale aussi pour du *teambuilding* au sein d'entreprises ou d'associations.

Via un parcours multimédia, des installations en réalité augmentée et un cinéma à 360°, Europa Expérience invite les visiteurs à voyager à travers l'Union européenne en découvrant ses réussites et ses défis, en partageant le quotidien d'autres citoyens européens ou en plongeant dans la fabrique de la politique européenne.

[28 Place de la Madeleine, 75008 Paris](#)

Ouvert tous les jours sauf le mardi, entrée libre et gratuite.

Jeu de rôle gratuit, [sur réservation](#).



@maisonjeanmonnet



UN ÉTÉ À LA MAISON JEAN MONNET !

Programmation estivale à la Maison Jean Monnet

Du 29 juin au 13 octobre 2024, rendez-vous à la Maison Jean Monnet pour un été rempli de concerts, spectacles et pièces de théâtre dans un cadre verdoyant : le parc de la Haute Vallée de Chevreuse, à seulement 1 h de Paris.

Découvrez des artistes talentueux, plongez dans des performances artistiques originales, et offrez-vous un bol d'air frais !

[7 Chem. du Vieux Pressoir, 78490 Bazoches-sur-Guyonne, France](#)

Du samedi 29 juin 2024, 14 h au dimanche 13 octobre 2024, 17 h.

Entrée libre et gratuite.

[Pour en savoir plus](#)



Une myriade d'expositions à découvrir cet été au Parlement européen à Strasbourg

Du 22 juillet au 31 août, nous avons le plaisir de vous inviter à découvrir un nouveau programme de visites courtes au Parlement européen à Strasbourg. Pendant 30 minutes, les visiteurs auront un aperçu des expositions disponibles avec des faits marquants, des noms et des liens avec l'histoire du Parlement.

Au programme de cette série d'expositions :

- L'art dans la démocratie ;
- La déclaration Schuman ;
- Les cadeaux protocolaires offerts au Parlement européen ;
- Louise Weiss : une Européenne engagée ;
- L'hémicycle : la démocratie européenne en action.

Le but des visites est d'encourager les visiteurs à profiter de la vaste offre culturelle du Parlement européen. Les visites sont programmées tous les lundis et jeudis et données en allemand à 10 h, en français à 11 h et en anglais à 14 h, du 22 juillet au 31 août.

[Pour en savoir plus](#)



Retrouvez-nous au Forum des associations du 8e à Paris le 7 septembre

Pour la première fois cette année, notre équipe sera présente au Forum des Associations et de la Culture du 8e, l'arrondissement où Europa Expérience Paris a élu domicile.

Nous vous donnons donc rendez-vous au **Parc Monceau** le **samedi 7 septembre** pour un temps d'échange privilégié sur notre stand et avec les nombreuses associations locales présentes.

Vous pourrez également profiter d'un **concert gratuit** de Jeanne Balibar et Cléa Vincent à 14 h.

Samedi 7 septembre de 10 h à 18 h Au Parc Monceau 75008 Paris

[Plus d'information](#)



Vidéo : retour sur la tournée en régions du Café de l'Europe

Du 12 avril au 18 mai, le Café de l'Europe a fait étape dans huit communes françaises à l'approche des élections européennes. Retrouvez les grands moments de cette tournée en régions [en vidéo](#).

Installé de façon éphémère dans l'espace public, le Café de l'Europe proposait de faire dialoguer les citoyens en partageant un moment de convivialité autour de questions ludiques, par exemple : « Si vous deviez décrire l'Europe à un extraterrestre, que diriez-vous ? »

La tournée en régions du Café de l'Europe a rassemblé au total plus de 1 500 participants, en s'appuyant sur des partenariats avec les Centres EUROPE DIRECT Cantal, Europ'Armor, et Nice Côte d'Azur, le Centre européen Robert Schuman, les villes de Bourges, Dijon, Aix-en-Provence et Marseille.

Bureau en France du Parlement européen

☎ + 33 (0)1 40 63 40 00

✉ epparis@ep.europa.eu

🐦 Twitter

f Facebook

📷 Instagram

in LinkedIn

📺 Youtube

[Lien de désinscription](#)
